

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La qualité des lacs vaudois s'améliore

Le bilan des dernières campagnes de mesures de la qualité des lacs vaudois se révèle positif et confirme l'évolution constatée au cours des dernières décennies. Ces résultats sont présentés dans un nouveau volet de la publication « De source sûre ». Celui consacré aux rivières du canton est quant à lui complété par deux nouveaux chapitres dévolus au Jura et à La Côte.

La Direction générale de l'environnement (DGE) assure le suivi de la qualité des eaux des six lacs situés en territoire vaudois (lacs Brenet, de Bret, de Bretaye, des Chavonnes, de Joux et Lioson). Des conventions intercantionales ou internationales régissent la surveillance des lacs de Morat, de Neuchâtel et Léman. Pour l'ensemble de ces plans d'eau, les dernières campagnes font état de résultats conformes à l'évolution de ces dernières années. D'une manière globale, la qualité des lacs vaudois s'est améliorée grâce aux efforts réalisés dans le domaine de l'assainissement des eaux.

Ces résultats sont présentés dans un nouveau volet de la série « De source sûre » qui permet de découvrir, de manière conviviale et synthétique, la vie des lacs, leur bilan de santé, leur fonctionnement ainsi que les nouvelles espèces qui s'y sont installées.

Le volet rivières est quant à lui complété par les deux dernières régions du canton et il présente désormais l'intégralité des bassins versants vaudois. Chacune des régions du canton étant très typée, les résultats obtenus pour chaque région le sont également. Si le Jura vaudois présente un bilan globalement positif avec une majorité de stations de mesure faisant état d'une qualité biologique qualifiée de « très bonne » à « bonne », les résultats pour La Côte s'avèrent plus contrastés. Seule la moitié des stations de mesure présentent une qualité biologique « bonne » à « très bonne ». Cette situation s'explique principalement par un impact plus marqué de l'activité humaine sur les bassins versants de la région.

Des solutions sont toutefois à l'étude, notamment dans le cadre de l'expérience pilote conduite sur le Boiron de Morges en partenariat avec les Communes et la Confédération. Les travaux en cours visent en effet à limiter les concentrations en produits phytosanitaires dans le cours d'eau et ses affluents.

Par ailleurs, l'exposition, "Aqualogue", qui se tient jusqu'au 26 avril 2016 au Musée de

zoologie de Lausanne, entend sensibiliser le public à la thématique des insectes aquatiques les plus sensibles de nos rivières. Alliant esthétique des photos à une démarche scientifique, cette exposition intègre notamment un volet bioindication de la qualité des rivières qui présente le travail et les résultats actuels du canton.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 mai 2015

DTE, Philippe Vioget, chef de la division protection des eaux (DGE-PRE), Direction générale de l'environnement, 021 316 71 80 Document à télécharger sur : www.vd.ch/eau